



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Systemes d'information Maîtrise d'ouvrage des systemes d'information

NIVEAU D'ENTRÉE
Bac+2 (niv.5)

CRÉDITS
34 ECTS

CODE DIPLÔME
CC1500A

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne engagée dans la vie active (salariés, demandeurs d'emploi).

Niveau bac+2 informatique avec de bonnes connaissances en programmation, en analyse de problèmes sur l'organisation des entreprises et leur développement. Une expérience professionnelle de 3 ans est souhaitable. Vous pouvez bénéficier de dispenses au vu de votre formation antérieure et/ou de votre expérience professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Assurer la maîtrise d'oeuvre et/ou d'ouvrage, permettant la mise en place de systèmes d'information au sein d'une organisation.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Toutes les fonctions liées à la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information. La maîtrise d'ouvrage garantit l'efficacité de l'organisation et des méthodes de travail autour des systèmes d'information nécessaires à la réalisation de sa mission.

CALENDRIER

L'année est organisée en 2 semestres : semestre 1 (S1) d'octobre à février/mars et semestre 2 (S2) de février/mars à juin.

• Parcours diplômant

Le cursus est proposé selon une programmation permettant d'optimiser la durée de la formation, compatible avec une activité professionnelle.

• Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Plannings des UE sur :

www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions. D'autres UE proposées à distance sont disponibles au niveau national. Renseignez-vous auprès de nous.

LES COURS

Cours à distance via Internet : autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

POURSUITE D'ÉTUDES AU CNAM

Pour les titulaires d'un bac+2 informatique ou scientifique et technique, poursuite d'études vers la licence informatique, le titre Concepteur en architecture informatique (bac+4) et le diplôme d'ingénieur informatique (bac+5).



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Systemes d'information Maîtrise d'ouvrage des systemes d'information

CONTACTS

ANGERS
02 41 66 10 66
angers@cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHE/YON
02 51 44 98 28
laroche@cnam-paysdelaloire.fr

LE MANS
02 43 43 31 30
lemans@cnam-paysdelaloire.fr

SAINT-NAZAIRE
02 40 16 10 62
saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr

CHOLET
02 41 66 05 26
cholet@cnam-paysdelaloire.fr

LAVAL
02 43 26 22 37
laval@cnam-paysdelaloire.fr

NANTES
02 40 16 10 95
nantes@cnam-paysdelaloire.fr

PROGRAMME

NFE113	Conception et administration de bases de données	6 CR
NFE108	Méthodologies des systèmes d'information	6 CR
RSX101	Réseaux et protocoles pour l'Internet	6 CR
NFE155	ITIL et la gestion des services des systèmes d'information	6 CR
NFE107	Urbanisation et architecture des systèmes d'information <i>Pré-requis : NFE108 fortement recommandé</i>	6 CR
UA331X	Projet de fin d'études <i>Pré-requis : avoir suivi toutes les UE du certificat. (Rédaction d'un rapport de 30 à 50 pages sur un projet en entreprise sur une durée de 4 mois).</i>	4 CR

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet etc. (CR : crédits)

Retrouvez le contenu détaillé de chaque UE sur notre page d'accueil : www.cnam-paysdelaloire.fr

Dans la zone «TROUVER VOTRE FORMATION» :

Trouver votre formation

Par mot(s) clé(s)

Par code formation

Dans le champ de recherche «par code formation», tapez le code de l'UE (exemple : FAD106) et cliquez sur «RECHERCHER»

INTITULÉ OFFICIEL

Certificat de compétence Systèmes d'information Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sans note inférieure à 8/20, dans un délai maximum de 4 ans.
- Avoir validé le projet

TARIFS

Consultables sur www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En formation à distance ou en présentiel, la pédagogie au Cnam combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Les équipes pédagogiques sont constituées en majorité par des professionnels, en lien direct avec les métiers visés. Les formateurs sont agréés par le Cnam national - Établissement public.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation avec une note sur 20. Les épreuves sont organisées dans le cadre d'un règlement national des examens.

ACCESSIBILITÉ PUBLIC HANDICAPÉ

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap : handi@cnam-paysdelaloire.fr